

12 octobre 2024

Congrès des secrétaires généraux de Mairie

Discours ADSM81

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires

Mesdames et Messieurs les Elus, (à préciser)

Mesdames et Messieurs, les secrétaires Généraux de Mairie

Chers collègues

C'est avec une joie certaine que nous sommes réunis pour cette rencontre des ADSM et c'est une belle journée qui s'ouvre maintenant : nous le voyons aujourd'hui, nous ne sommes plus seuls.

Au nom de l'ADSM du Tarn, je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes qui ont écouté et entendu notre voix, qui ont œuvré pour que cette loi prenne forme et existe et, enfin, que les décrets soient publiés.

Nous tenons à remercier les instances publiques départementales qui travaillent avec nous. Les commissions de travail ont permis de renouer un dialogue. Elles permettent à tous les interlocuteurs de mieux se comprendre et d'avancer dans la même direction, dans un même but de service public de qualité et efficace.

Nous tenons à remercier les élus locaux et les associations d'élus locaux qui nous épaulent dans notre métier, qui soutiennent notre association et qui nous soutiennent dans notre travail au quotidien.

Je tiens particulièrement à remercier Sylvie Gibel, qui a eu le courage de créer un réseau, qui a porté notre voix et qui nous a soutenus et donné le courage de créer nos associations départementales.

J'aimerais partager avec vous quelques réflexions qui ont et vont continuer à guider notre association dans le Tarn, réflexions exprimées par trois mots clés : **Application – Formation - Engagement.**

Application : Avec les partenaires, restons vigilants sur l'accompagnement de tous dans l'esprit de la loi tel que défini par le législateur. Travaillons à ce que chaque agent puisse gérer sa carrière, puisse d'ici 2027 profiter de la passerelle de la promotion interne et expliquons l'importance de l'ouverture d'un poste à minima de catégorie B.

Formation :

La formation initiale : aujourd'hui, notre métier, tel qu'il vient d'être reconnu et comme tout autre métier, se doit d'être l'objet d'une véritable formation inscrite dans le temps et reconnu par un diplôme universitaire diplômant. Cette espérance doit nous convier à être force de propositions et d'engagements.

La formation continue : Se former, continuer à se former. Continuons à nous former, à enrichir nos propres compétences connaissance et ainsi, embellir les réponses à apporter aux élus et aux citoyens.

Continuer à échanger et s'entraider, c'est améliorer et faciliter la veille juridique et technique exigée par la pluridisciplinarité de notre métier.

Enfin, **l'engagement** :

Engageons-nous !

Au sein du réseau des Associations départementales des Secrétaires de Mairie, soyons acteurs de notre revalorisation, soyons exigeants envers nous-mêmes et travaillons pour une montée en puissance de nos compétences et de notre réseau.

S'engager dans les ADSM, soutenir les ADSM, c'est pouvoir continuer à nous exprimer, continuer à faire vivre le réseau des secrétaires par et pour les secrétaires, c'est peser dans les discussions nationales, **c'est être acteur de notre carrière et de la valorisation de notre métier.**

Être vigilants ensemble,

Être former et se former ensemble,

S'engager ensemble,

Pour un métier, notre métier au service de l'autre et de chacun.

Je vous remercie.

Noémie DRILLAUD

Présidente ADSM81